

Revenus de capitaux mobiliers
Prélèvements et retenues à la source



PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENT SUR LES INTÉRÊTS, ARRÉRAGES ET PRODUITS DE TOUTE NATURE SERVIS À DES PERSONNES FISCALEMENT DOMICILIÉES EN FRANCE (ART. 125 A CGI)

	Base imposable	Taux	Impôt
AB Intérêts, arrérages et produits de toute nature	7 357	12,8 %	942

TOTAL BRUT

TOTAL BRUT AVANT RÉGULARISATIONS	Base imposable	Impôt
IL Somme des rubriques « Prélèvements » et « Retenues à la source » (sauf ligne HJ)	7 357	942

TOTAL NET APRÈS RÉGULARISATIONS

OP1 MONTANT DÙ	942
OP2 MONTANT EXCÉDENTAIRE	0

CONTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE

$4155, - \times 30\% = 1246,50$
 $3201 \times 30\% = 960,30$

	Base imposable	Taux	Impôt
QG Produits soumis au taux applicable depuis le 1er janvier 2019	7 357	9,2 %	677
PQ Total (lignes PP + PW + PN + QE + QG)	7 357		677

CONTRIBUTION ADDITIONNELLE 1,1% ET PRÉLÈVEMENT DE SOLIDARITÉ

	Base imposable	Taux	Impôt
QH Produits soumis au taux applicable depuis le 1er janvier 2019	7 357	7,5 %	552
PG Total (lignes PF + QF + QH)	7 357		552

CONTRIBUTION POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE SOCIALE (TAUX 0,5%)

	Base imposable	Impôt
AAI Autres produits	7 357	37
PU Total (lignes AAA + AAB + AAC + AAD + AAE + AAF + AAG + AAH + AAI)	7 357	37

MONTANT À PAYER ET EXCÉDENT

TOTAL À PAYER

QR1 MONTANT À PAYER	2 208
QR2 MONTANT EXCÉDENTAIRE	0



SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES BEAUNE
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX
03 45 42 19 20
SIE.BEAUNE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

Mlle ROBERT-BETHUNE CORINNE, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS CAROLINE PARENT ET ASSOCIES, SIREN 493 856 595.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Revenus de capitaux mobiliers

Formulaire principal : 2777

Période déclarée : 01/06/2025 au 30/06/2025

Date limite de dépôt : 15/07/2025

Numéro de dépôt : RCM-2025162-0000000180128782

Date de dépôt : 11 juin 2025 à 16:33:56 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SAS CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

Identifiant du soumissionnaire : 493 856 595

Désignation du signataire : ROBERT-BETHUNE CORINNE

Synthèse des éléments déclarés : Montant à payer : 2208

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)

Signature numérique : E67Tk7Cv6U5rR42snfVzZ3mZSGjzad/QqPfNMzo+ZdryenfY28cL4PyDNSaLzC4Q
HorC3AIXWF1v5y5BuPcoewnrssLrXvW73D4eq5+vcCMTYhgLVQRsPaINwCj+AMBi
AjrU+yKqsOipSqrC50j8aQo2rTHjcaddAibfwjpGXVTvZDTCgDb9/6RbH72KZQVP
lSsfrFyttHVTSPxGOWn5VHAx0SKpta4AfMcdNxvUceiL++Mi+2VRNmW3tRwzG5pG
Ohkce/yStffc/Y2UxcheE2429QajzuEJnuQr/zHlvf2mKw4vwgq4MwUBaLta1LRb
lQDELTSfVN931SjL5Nh6Xw==

Certificat de prise en compte de l'ordre de paiement

CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION					
Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Montant du paiement	Montant restant dû
Juin 2025	Déclaration 2777 initiale déposée le 11 Juin 2025 à 16:33	15/07/2025	2 208,00 €	2 208,00 €	0,00 €

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le **11/06/2025 à 16:34** :

sous le numéro **700137484358** sur le compte bancaire **FR7611006210045210677907439**
(établissement teneur du compte : **CRCA BEAUNE CENTRE**
et titulaire du compte : **SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES**)
pour un montant de **2 208,00 €**.

Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n° **++493856595DGFIP20150BXDMYIG9ML39U**

Le prélèvement interviendra à compter du 15/07/2025.

Ces références vous seront réclamées en cas de contestation.

Nous vous conseillons de noter les informations ou d'imprimer cette page.

Les détails relatifs à vos paiements sont consultables dans votre compte fiscal
au sein de votre espace abonné, 24 heures après la validation de l'ordre de paiement.